

298


DB4

Michon, PierreProjet de restauration, au sud du quai,
au port de Gaspé (Sandy Beach)**De:** Michon, Pierre

6212-06-004

Envoyé: 29 mars 2010 15:12**À:** Joudar, Mohamed**Cc:** Spooner, Daniel**Objet:** RE : Quai de Sandy Beach - Essais pilotes - num de dossier 3212-02-016

Merci M. Joudar

Pierre Michon (418) 521-3933 poste 4652

-----Message d'origine-----

De : Joudar, Mohamed**Envoyé :** 25 mars 2010 11:38**A :** Michon, Pierre**Cc :** Spooner, Daniel**Objet :** RE : Quai de Sandy Beach - Essais pilotes - num de dossier 3212-02-016

Bonjour Pierre,

Concernant ce projet d'essais pilotes, mes commentaires sont les suivants:

1- La lettre fournie en annexe, accordant à Transport Canada (TC) le droit de réaliser les essais pilotes, ne précise pas la désignation cadastrale du terrain où aura lieu ces activités. De plus j'ai effectué quelque vérification auprès de la Ville de Gaspé, qui m'a précisé que les lots 1-A2-P et B4-3 (où se déroulera le projet) sont une propriété de LES ENTREPRISES AGRICOLES ET FORESTIÈRES DE LA PÉNINSULE INC. (num cidreq 1144289379) et non William Alfred Carpenter comme indiqué dans la lettre. TC devrait nous fournir une copie de l'entente signée avec le propriétaire des deux lots en question;

2- Les lots 1-A-2-P et B-4-3 sont présentement contaminés en métaux à des niveaux très élevés (voir les résultats d'analyses des sols joints au présent courriel) et seront réhabilités *Gelin* cet été par Xstrata jusqu'au critère C de la *Politique de protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés* (PPSRTC), dans le cadre d'un plan de réhabilitation du secteur Sandy-Beach. TC devra réaliser ses tests après que le terrain soit réhabilité afin de s'assurer que toute contamination future du terrain sera la responsabilité de TC;

3- Le demandeur devrait nous déposer un plan général du chantier, en nous précisant l'emplacement des infrastructures et des équipements utilisés pour le traitement (emplacement des piles de sols, les bassins avec leurs grandeurs, les aires de lavage de camions, entreposage des matières dangereuses et chimiques le cas échéant, ect....);

4- Pour la phase de préparation du terrain réalisée avant le traitement, le promoteur devrait installer des puits d'observation en aval et en amont hydraulique du site afin d'assurer un suivi de la qualité des eaux souterraines;

5- Le promoteur devrait nous fournir plus de détails sur l'ensemble de la chaîne de traitement mise réellement en place sur le site et non une description générique de ce type de traitement pour les métaux et les HAP. Aussi nous fournir les plans et devis de l'unité de traitement en question;

6- Il devrait aussi nous transmettre les fiches signalétiques de tous les produits considérés comme matières dangereuses en vertu du *Règlement sur les matières dangereuses* (incluant les produits chimiques) utilisées ou rajoutées au traitement ainsi que leur mode d'entreposage et de gestion;

7- Au 6eme paragraphe du point 2.2 du formulaire de la demande de CA, TC affirme, qu'elle a déjà réalisé deux analyses concluant que le traitement physico-chimique par lavage de sols est la technologie la plus adaptée pour la problématique de Gaspé. TC devrait nous fournir une copie du rapport de ces deux analyses;

8- Pour la gestion finale des sols traités, TC propose deux solutions soit les enfouir ou les valoriser. Le promoteur devra à ce stade du projet nous proposer des projets de valorisation des sols traités (info: TC a déjà eu une entente avec Xstrata afin de valoriser les sols excavés dans le cadre de la décontamination de la rue du Quai dans le même secteur de Sandy-Beach afin de revégéter le parc à résidus miniers de Murdochville).

9- Comme pour tout projet industriel, TC devrait signer un engagement écrit à l'effet que les niveaux sonores permis en fonction du zonage municipal seront respectés tout le long de l'exécution du projet (formulaire joint au présent courriel).

10- Après la fin du projet et de démantèlement des équipements et des infrastructures, le promoteur devrait nous préciser le mode de gestion des débris et des rebus résultants du démantèlement.

11- Dans le protocole de suivi détaillé à l'annexe E de la demande, il faudrait aussi caractériser les eaux souterraines avant, durant et après la fin du projet afin de s'assurer que les eaux souterraines ne soient pas contaminées au delà des critères permis.

12- TC devrait s'engager à nous fournir une copie du rapport final qui sera produit à la fin des essais de traitement.

Finalement, le promoteur précise dans sa demande que pour délimiter la zone de contamination des sédiments dans la baie de Gaspé, il a établi des seuils d'intervention d'effet (SIE) qui sont 2400 mg/kg pour le cuivre et 5 mg/kg pour les HAP. Ces seuils ont été calculés suite à une évaluation ecotoxicologique réalisée sur les sédiments par TC. Sachant que le critère C de la Politique est de 500 mg/kg pour le cuivre, on constate que le SIE calculé est presque cinq fois le critère C de la Politique. Je pense que l'avis de la Direction du suivi de l'état de l'environnement et du Centre d'expertise en analyse environnemental du Québec sur cet aspect de la demande et sur l'étude ecotoxicologique serait nécessaire.

Si tu as des questions, n'hésites pas à me contacter


Salutations!


Mohamed Joudar, ing. jr

Direction régionale de l'expertise et de l'analyse du


Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5

 (418) 763-3301 (poste 245)

 (418) 763-7810

@ mohamed.joudar@mddep.gouv.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel, VEILLEZ à l'environnement 

-----Message d'origine-----

De : Michon, Pierre

Envoyé : 22 mars 2010 11:20

À : Spooner, Daniel

Objet : RE : Quai de Sandy Beach - Essais pilotes

Bonjour Daniel,

Le numéro de dossier est 3212-02-016.

Pierre Michon



(418) 521-3933 poste 4652

-----Message d'origine-----

De : Spooner, Daniel

Envoyé : 18 mars 2010 08:58

À : Michon, Pierre

Cc : Joudar, Mohamed; Dugas, Claude

Objet : RE : Quai de Sandy Beach - Essais pilotes

Bonjour Pierre,

Nous avons bien reçu la demande d'avis et nous la traiterons dans les meilleurs délais possible. J'aimerais savoir si vous avez un numéro de dossier pour ce projet afin que nous y référions dans nos correspondances futures.

Salutations.

Daniel Spooner, ing.

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du

Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

124, 1^{re} Avenue Ouest

Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5

Téléphone: (418) 763-3301, poste 241

-----Message d'origine-----

De : Dugas, Claude

Envoyé : 17 mars 2010 10:36

À : Spooner, Daniel

Objet : TR : Quai de Sandy Beach - Essais pilotes

J'ai reçu cette demande d'avis de la DÉE.

Claude Dugas, ing.

Direction régionale de l'expertise et de l'analyse du

Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Bureau de Sainte-Anne-des-Monts

-----Message d'origine-----

De : Michon, Pierre

Envoyé : 17 mars 2010 09:51

À : Assels, Anthony (MRNF); Boudreau, Lise; Dugas, Claude; Gaboury, Bernard; Martel, Louis; Paquet, André

Cc : Brunet, Gilles

Objet : Quai de Sandy Beach - Essais pilotes

Bonjour,

Nous avons reçu une demande de certificat d'autorisation de Transports Canada relativement au projet d'essais pilotes de traitement de sédiments contaminés dans la baie de Gaspé - secteur Sandy Beach. Ce projet d'essais pilotes est relié au projet plus vaste de restauration des sédiments dans la baie de Gaspé – secteur de Sandy Beach, qui lui est soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Vous trouverez ci-joint une copie de la demande d'autorisation reçue de Transports Canada, alors que les documents annexés peuvent être obtenus à partir du site ftp suivant accessible par l'Explorateur de Windows :

Adresse du site : <ftp://ftp.tc.gc.ca>

Nom d'utilisateur : TCIN

Mot de passe : transport

Répertoire : Pascale Couroux-Smith/Essai-pilote Gaspé

Vous devriez également recevoir par la poste dès la semaine prochaine une copie papier de ces documents avec une lettre plus officielle de consultation. Toutefois, vous avez été ciblés comme personnes-ressources pouvant présenter un intérêt plus marqué pour ce projet, c'est pourquoi je vous transmets immédiatement les documents reçus.

Nous sollicitons votre avis sur le projet d'essais pilotes et plus particulièrement sur les sujets qui relèvent de votre champ de compétence. Vos commentaires nous aideront à déterminer si celui-ci est acceptable et, le cas échéant, à déterminer ses conditions de réalisation.

Votre avis devra nous parvenir par écrit avant le 16 avril 2010. Pour toute information additionnelle, vous pouvez me joindre au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

Veuillez prendre note que nous ne pouvons nous engager à tenir compte des commentaires reçus après la date mentionnée ci-dessus.

Sincères salutations,

Pierre Michon, B.Sc., M.Env.

*Coordonnateur, projets de dragage
et d'aménagement portuaire*


**Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs du Québec**
*Direction des évaluations environnementales
Service des projets en milieu hydrique
Édifice Marie-Guyart, 6e étage
675, boul. René-Lévesque est
Québec (Québec) G1R 5V7*



pierre.michon@mddep.gouv.qc.ca



(418) 521-3933 poste 4652

 (418) 644-8222

ANNEXE 3

NIVEAU D'ÉMISSION DU BRUIT

1. Limitation du bruit émis

Dans le cadre de la demande de certificat d'autorisation (ou d'autorisation) déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant (inscrire le titre du projet ou de l'activité [point 2 du formulaire]) :

--

Nom du demandeur

--

s'engage à ce que la contribution sonore de l'ensemble de ses activités exercées au (adresse ou numéro de lot-municipalité) :

--

soit inférieure, en tout temps et en tout point de réception du bruit, à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- Un niveau sonore correspondant à celui mentionné au tableau suivant en fonction de la catégorie des zonages voisins;
- ou
- Un niveau sonore égal au niveau ambiant mesuré au même endroit lors de l'arrêt complet des opérations du demandeur.

NIVEAUX SONORES MAXIMAUX PERMIS EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE ZONAGE		
Zonage	Nuit (dB[A])	Jour (dB[A])
I	40	45
II	45	50
III	50	55
IV	70	70

Catégories de zonage

Zones sensibles

- I: Territoire destiné à des habitations unifamiliales isolées ou jumelées, à des écoles, hôpitaux ou autres établissements de services d'enseignement, de santé ou de convalescence. Terrain d'une habitation existante en zone agricole.
- II: Territoire destiné à des habitations en unités de logements multiples, des parcs de maisons mobiles, des institutions ou des campings.
- III: Territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs. Toutefois, le niveau de bruit prévu pour la nuit s'applique uniquement dans les limites de propriété des établissements utilisés à des fins résidentielles. Dans les autres cas, le niveau maximal de bruit prévu le jour s'applique également la nuit.

Zones non sensibles

- IV: Territoire zoné à des fins industrielles ou agricoles. Toutefois, sur le terrain d'une habitation existante en zone industrielle et établie conformément aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, les critères sont de 50 dB [A] la nuit et 55 dB [A] le jour.

La catégorie de zonage est établie en vertu des usages permis par le règlement de zonage municipal. Lorsqu'un territoire ou une partie de territoire n'est pas zoné à l'intérieur d'une municipalité, ce sont les usages réels qui déterminent la catégorie de zonage.

Le jour s'étend de 7 h à 19 h, tandis que la nuit s'étend de 19 h à 7 h.

Ces critères ne s'appliquent pas à une source de bruit en mouvement sur un chemin public.

Méthode de mesure du bruit

Aux fins d'application du présent engagement, le bruit est mesuré suivant la méthode de mesure du bruit recommandée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions de cet engagement et j'accepte de respecter tous et chacun des critères qui s'appliquent au présent projet.

Nom du signataire :

Titre ou fonction du signataire :

Signature : _____

Date :